



Réunion du Bureau

10 avril 2024

Compte-rendu

Présents : Guy Bidault, Michèle Costa, Xavier Dippe, Jean-Marie Renard, Evelyne Surin, Claude Febvay, Daniel Catois, Christian Sauvage, Jean Chauvin.

Excusée : Catherine Sauleau

La réunion débute à 17h05.

L'ordre du jour est la préparation des activités de l'association au mois de mai 2024.

➤ **Rando « Angers » (mercredi 15 mai)**

Pour mémoire il s'agit de la demande d'une association angevine, « Les randonneurs des Mille-pattes » souhaitant découvrir le Perche.

Guy Bidault est l'organisateur de cette manifestation.

Le départ est fixé à 9h00 à la gare de Nogent-le-Rotrou pour une boucle d'environ 20,5km Le groupe angevin devrait compter une quinzaine de participants. Ce sont des randonneurs aguerris et le rythme devrait être assez soutenu. Le pique-nique « sorti du sac » se situera sur l'aire communale de l'ancienne abbaye d'Arcisses avec apéro offert par les Sentiers du Perche. Jean-Marie se propose pour assurer la logistique : amener des tables, l'apéro et, éventuellement, les pique-nique.

La randonnée est ouverte aux membres des Sentiers du Perche sur inscription. Un mail d'information sera envoyé aux adhérents précisant sur le très bon niveau des marcheurs angevins et le fait qu'il risque d'être compliqué de scinder la randonnée en deux tronçons (comme matin et après-midi) sauf à se débrouiller d'éventuels co-voiturages.

➤ **Randonnée « BBQ » (jeudi 16 mai)**

Cette manifestation se déroulera au plan d'eau de la Borde qui a été réservé. Guy a effectué toutes les démarches administratives nécessaires.

→ Circuits :

1. Vers Saint-Pierre la Bruyère : environ 10 km sur un rythme mesuré, avec Claude Febvay. Départ 08h45
2. Vers Ozée : environ 12 km sur un bon rythme avec Daniel. Départ 8h45
3. Aux alentours du plan d'eau : environ 6 km sur un rythme très calme avec Christian. Départ 09h00.

→ Menu pour 110 personnes :

1. Apéro : Spritz à l'Apérol à préparer juste avant de servir. Toasts (pâté/boudin/ poisson fumé) et Chips.
2. En entrée : assiette de crudité/jambon/melon/tomates cerises.

3. Plat principal : Filet mignon de porc avec une marinade (huile d'olive, miel, soja, citron vert). 35 filets d'environ 500g (environ 15€/kg). Poêlée champêtre de légumes en accompagnement (2,98€ /kg). Demander à l'épicerie de Coudray pour les fournitures. Il reste à finir de fabriquer le barbecue ...
4. Camembert en parts.
5. Dessert : tarte et pain chez Huet.
6. Vin aux Caves du Perche (Guy)

→ Prix : 12€ / adhérent.

Jean-Marie Renard supervise l'organisation matérielle. L'information aux adhérents sera faite par mail avec une inscription avant le **11 mai 2024**. Il n'y aura pas d'inscriptions en ligne. Un fichier interne d'inscriptions est mis en place..

➤ **Rando 61 (25 mai)**

Il s'agit de la fête de la Randonnée de l'Orne qui se décline par de multiples parcours pédestres et autres dans divers endroits du département avec la participation d'associations locales.

Les Sentiers du Perche participent à cette manifestation depuis son origine. Pour le secteur du sud du Perche ornais, la manifestation est coordonnée et placée sous la responsabilité juridique de la Communauté de Communes du « Cœur du Perche ».

Le parcours « De gare à gare » est encadré par les Sentiers du Perche. Il s'agit d'un départ à pied de la gare de Nogent-le-Rotrou vers le Tertre Masnier, Saint-Pierre-la Bruyère, le Bois de Condeau, Radray, Le Plessis, la passerelle des Emottés et arrivée à la ballastière de Condé-sur-Huisne où est organisé un accueil. Le parcours fait environ 11km. Le retour se fera par le train de 18h16. Les billets devront être pris par chacun des participants en gare de Nogent-le-Rotrou au prix de 3,20€. Les inscriptions sont à faire auprès de Jean-Marie Renard.

Les dépliants publicitaires viennent d'être imprimés. Ils seront distribués dans les groupes de randonnées et nous allons diffuser un mail d'information reprenant les informations du programme officiel.

➤ **Sortie annuelle à Saumur**

Les inscriptions ont connu un succès rapide. Il n'y a aucune possibilité de doubler le nombre de participants et donc une liste d'attente d'environ 20 personnes est constituée. Le bureau s'interroge sur la possibilité de refaire le même voyage l'année prochaine. Les avis sont partagés mais il est fait le constat qu'une réflexion doit être menée sur les objectifs et la programmation de la sortie annuelle.

➤ Formations

→ Premier Secours

Une demi-journée de formation aux Premiers Secours est programmée le :

mardi 21 mai

08h00 à 12h00

Caserne des Pompiers de Nogent-le-Rotrou

12 à 15 personnes.

Les inscriptions doivent se faire auprès de Claude Febvay. Une information doit être faite auprès de tous les adhérents en insistant sur le fait que ce type de formation est très utile pour tous et peut être renouvelée par chacun avec beaucoup de profit.

→ Lecture de carte et boussole

En partenariat avec le CDRP-28 la finalisation de l'organisation d'une session de formation pour un dizaine de stagiaires est imminente. Dès que la date sera fixée une information sera adressée aux adhérents en insistant qu'il s'agit d'une formation très profitable pour chacun, et notamment pour les accompagnateurs.

Guy précise qu'un stage de **formation numérique** (Logiciels et applications de rando, sur PC et Smartphone) reste en projet avant la fin de l'année 2024. C'est une formation qui vient en complément de la précédente. Patrick Mouron, qui serait susceptible de l'animer, doit être contacté sur ce sujet.

➤ Questions diverses

→ Michèle Costa s'est occupée de trouver un orchestre pour le repas dansant annuel du 07 décembre 2024.

Elle n'a en fait reçu qu'une seule proposition : celle de **Jean-Michel Olivier** (<https://www.orchestre-olivier.fr/>) qui propose une prestation à 2 musiciens pour 565€ TTC. Le bureau donne une réponse favorable à cette proposition.

→ Le bureau est informé des courriers reçus concernant divers difficultés rencontrées sur l'organisation de randonnées hebdomadaires. Guy s'occupe d'apporter les réponses appropriées aux problèmes soulevés.

→ Le bureau se félicite du projet, rapporté par la presse, de création d'une « voie verte » entre Champrond-en Perchet et Nogent-le-Rotrou, même s'il ne s'agit que d'aménager un passage piétonnier (et vélos ?) en parallèle de la route.

→ Claude Febvay fait part de l'interdiction faite par la commune de Nogent-le-Rotrou d'affichages publicitaires sur la voie publique. Le bureau précise qu'il a toujours demandé l'autorisation temporaire d'installer ses banderoles d'information pour la Rando d'octobre .

→ Le bureau prend connaissance de difficultés rencontrées sur certains chemins :

- Sur la commune de Nogen-le-Rotrou, pour traverser la Jambette, la passerelle du gué de Chesneau est en très mauvais état.

- Sur la commune de Trizay-Coutretot-St-Serge le chemin (PR) est impraticable entre le lieu-dit Queux et la route D368 vers le lieu-dit de la Vove.
Guy prendra contact avec les collectivités concernées.

La prochaine réunion est fixée au mardi 21 mai à 17h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h50.

Le secrétaire de séance,
Jean Chauvin

Le Président,
Guy Bidault